

De Villiers dans le viseur de l'Arcom !

écrit par Gilles La Carbona | 26 juin 2025



Philippe De Villiers est désormais dans le viseur de

l'Arcom. Normal il atteint des audiences qui frôlent ou dépassent le million d'auditeurs, il est donc urgent de le contrôler, c'est-à-dire de restreindre son temps de parole. Que l'ensemble des présentateurs échappe à cette règle est entendu pour les censeurs de la République. Ils sont pourtant nourris aux deniers publics, bras armés de la macronie, nous répétant en boucle les bienfaits de la mondialisation heureuse, les grâces des cercles vertueux de Davos et des idées géniales que l'UE applique aux forceps partout en Europe. Mais pour l'Arcom c'est sans commune mesure avec le trublion De Villiers qui ne fait qu'exposer des faits, étayés par l'histoire qu'il maîtrise à la perfection, contrairement à ses détracteurs qui n'ont et n'auront jamais comme argument pour le contrer que l'insulte et le dénigrement. C'est trop juste pour faire trembler le savoir, et l'intelligence, mais largement suffisant pour discréditer la vérité quand cette dernière dérange. C'est bien le cas avec De Villiers. Lorsqu'une démocratie se dote d'un outil pour contrôler la liberté d'expression, on peut dire qu'elle glisse dangereusement vers le totalitarisme. Quand l'idéologie dominante ne sait se protéger qu'en bâillonnant, intimidant ses opposants, le doute n'est plus permis.

Ce n'est pas parce qu'un organisme mis en place par le pouvoir, dont les membres sont nommés par lui que ses décisions sont justes. Elles sont légales, certes, mais sont elles légitimes ? Elles ne sont dictées que par la volonté de plaire aux dirigeants et de sauvegarder, non pas la liberté de parole, mais celle du pouvoir qui est devenue, depuis Macron une vérité absolue qui ne saurait être attaquée et remise en question sans s'attirer les foudres de l'excommunication médiatique et depuis peu, judiciaires. En quoi l'émission de De Villiers devrait être décomptée du temps de parole de... qui au fait, puisqu'il n'appartient à aucun parti, n'est pas élu et

ne brigue aucun mandat ? Qui se verra diminuer de son propre temps ? L'Arcom est en train de nous concocter une nouvelle notion, où parler de politique générale serait obligatoirement s'inscrire dans le moule d'un parti, d'un mouvement, mais lequel concernant De Villiers, lui qui ne se revendique d'aucun ? Mais lorsque Macron est intervenu durant les législatives l'Arcom s'est-il insurgé en décomptant les interventions du président du camp présidentiel ? Pas que nous sachions. La règle serait donc applicable uniquement si le discours contrevient à la vision du pouvoir en place ? C'est bien l'impression que donne cette décision.

La vraie liberté c'est de laisser s'exprimer les personnes qui le désirent, sans chronométrer qui que ce soit. Surtout en période non électorale. Au RPF nous sommes pour la suppression de cette agence gouvernementale et de pas mal d'autres d'ailleurs, qui ne sert à rien si ce n'est se comporter en censeur, ministère de la vérité ou de la transparence autoproclamée, façon ex-pravda soviétique ou Ministère de la Vérité selon Georges Orwell. Qu'importe qu'il y ait des chaînes de gauche ou de droite, elles n'influencent que le public qui les regarde et encore. Nous ne sommes plus libres de choisir les programmes que nous voulons regarder ! Nous aimerions justement que ce choix ne se limite pas à n'écouter qu'un discours préalablement validé par des instances, ou calibré d'après certains thèmes, certaines normes. La liberté est de permettre à tous de s'exprimer, que ceux qui ne sont pas d'accord apportent la contradiction, mais ce n'est pas là la voie choisie. Non il faut de l'équité, de la justice et pour cela, selon la morale socialisante en cours, il faut que chacun parle le même nombre de minutes selon un ordre établi. Du stalinisme revu et corrigé façon progressisme européen. De Villiers dérange

parce que justement il est libre et que son discours n'a pas à flatter ou protéger le pouvoir, ni à faire croire qu'il s'oppose tout en contribuant au maintien non seulement du président, mais de tout un système qu'il dénonce sans complaisance ni artifice. C'est là toute la différence avec les pseudos oppositions qui sont tellement compromises qu'elles ont décidé de jouer chacune leur tour pour ne pas risquer de faire tomber Bayrou ou pire, Macron lui-même. Ainsi nous apprenons que le RN ne votera pas la motion de censure du PS. Ils attendent l'automne, on se demande bien ce qu'il y aura de spécial, si ce n'est que c'est la saison où les glands se récoltent plus facilement et qu'avec ce parti la moisson sera fructueuse.

Au RPF, nous proposons de cesser toute forme de subvention aux médias. Que l'État garde un canal de diffusion pour ses lois, du genre de la chaîne Public-Sénat et que tout le reste soit privatisé, télévision comme presse internet ou papier. Ne subsisteront ainsi que celles qui travaillent, contrairement à aujourd'hui, où ne subsistent que celles qui répètent.

Blog du RPF

Rassemblement du Peuple Français

Le groupe Telegram du RPF :

https://t.me/R_P_France

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi de la vie parlementaire